**CA ANISST du 22 avril 2025 (visioconférence)**

**Présents :**

* **Florence Bourgueil**
* **Sandra Canato**
* **Marie-Florence Égiole**
* **Éric Galette**
* **Gabriel Gautier**
* **Pierre Poquillon**
* **Joséphine Salzgeber**
* **Vincent Tiffoche**

Début du CA à 14h33.

**Point sur les journées**

François Portes a tenté de contacter Pierre Clavel la semaine dernière, mais n’a pas obtenu de réponse.

**A FAIRE :** François Portes recontacte Pierre Clavel après les congés.

Le CA valide la prise en charge du déplacement des IG qui assureront la présentation et l’animation des ateliers.

**A FAIRE :** Vincent Tiffoche définit avec eux pour le nombre d’intervenants qui seront présents.

Le président de l’ANCISST est intéressé pour une participation de ses membres aux journées.

**A FAIRE :** François Portes transmet le programme des journées au président de l’ANCISST pour diffusion à ses membres.

Pour le moment il y a 7 inscrits dont deux en attente d’une note pour les recteurs.

**A FAIRE :** Gabriel Gautier fait une communication auprès des ISST du ministère de l’intérieur.

Gabriel Gautier et Joséphine Salzgeber ont échangé sur leur intervention et vont se revoir le 7 mai pour définir un cas simplifié et une proposition de traitement de la situation (jeu de cartes simplifié par petits groupes). Un document de synthèse sur la base du guide de l’INRS est en cours de rédaction par Joséphine Salzgeber.

**A FAIRE :** définition des groupes lors du prochain CA.

L’intervenante des Editions législatives est intéressée pour assister à l’ensemble des journées. Le CA valide la prise en charge de son hébergement et de ses repas des journées.

Florence Bourgueil ne pourra pas arriver en début de journée en raison des horaires de train. Elle pourra animer une activité à un autre horaire.

La DGAFP n’a pas répondu à la demande d’intervention.

**A FAIRE :** Marie-Florence Égiole la resollicite à la fin des congés.

**A FAIRE :** Ajouter l’adresse du CREPS sur le projet de message de la présidente aux adhérents et dans l’article sur les journées déjà en ligne sur le site.

Le repas amélioré hors les murs des précédentes journées avait eu un succès décevant en raison de son organisation du déplacement nécessaire.

**A FAIRE :** Marie-Florence Égiole ou Gabriel Gautier demande au CREPS d’organiser un repas amélioré sur place (en fonction des possibilités).

La date limite d’inscription recommandée est fixée au 26 mai 2025 sous réserve des contraintes du CREPS.

**A FAIRE :** Marie-Florence Égiole ou Gabriel Gautier demande au CREPS quelle est la date limite pour les demandes d’hébergement.

Prochain CA : le 26 mai 2025 à 12h00 en visio

La séance est levée à 15h02.